

TABLEAUX DE CHASSE des ongulés de montagne Chamois – Isard – Mouflon Saison 2003 - 2004



B. Bellon

Pour le Chamois, le tableau de chasse national continue de progresser d'une manière relativement soutenue. Cette évolution traduit un bon état général des populations de l'espèce sur l'ensemble de son aire de répartition.



P. Menaut

Pour l'Isard, les réalisations 2003-2004 sont comparables à celles observées depuis une dizaine d'années. Le tassement global des tableaux de chasse observé depuis 2000 traduit un fléchissement des populations, notamment sur la moitié orientale de la chaîne. Si, localement, les causes de cette stagnation sont d'ordre purement cynégétique, les problèmes sanitaires semblent aujourd'hui jouer un rôle de plus en plus important.



B. Bellon

Pour le Mouflon, la stagnation des réalisations se poursuit depuis quatre saisons. La croissance régulière enregistrée antérieurement semble stoppée. Cette situation pourrait résulter de deux principaux

Tableaux de chasse nationaux 2003 - 2004 hors parcs et enclos		
	Attributions	Réalisations
Chamois	12 846	11 191
Isard	2 931	2 520
Mouflon	3 027	2 311

Source : Réseau « Cervidés-Sanglier » ONCFS/FNC/FDC

facteurs : la stabilisation des effectifs par le plan de chasse dans la plupart des populations, et l'arrêt des opérations de repeuplement depuis une quinzaine d'années.



Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à :

Christine SAINT-ANDRIEUX et David LEDUC
Réseau ONCFS/FNC « Cervidés-Sanglier »
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
B.P. 15 - Gerstheim - 67154 ERSTEIN CEDEX
Tél. 03 88 98 49 49 - Fax 03 88 98 43 73 - E.mail : rezocs@oncfs.gouv.fr

Fiche réalisée avec la participation de :

Dominique DUBRAY, Robert CORTI et Claude NOVOA
du CNERA Faune de Montagne

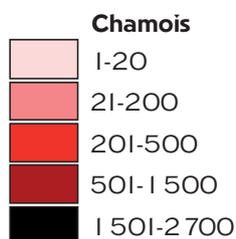
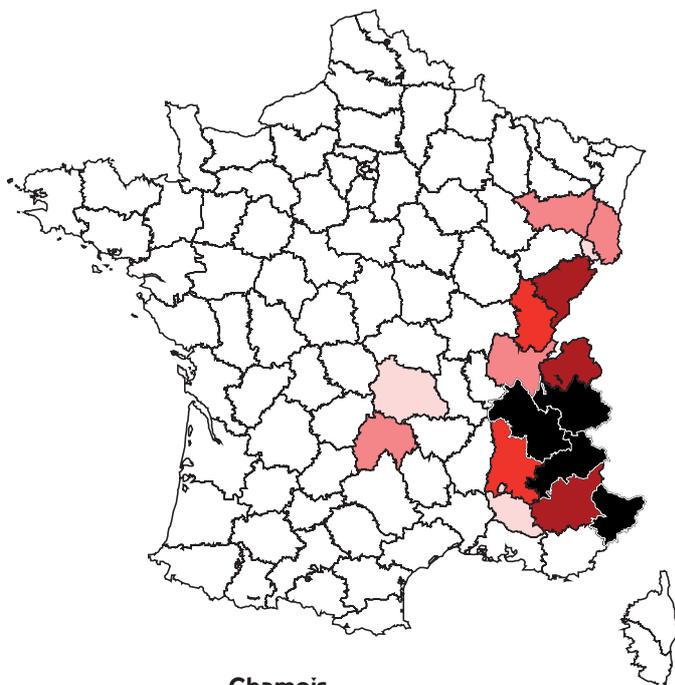
Saison 2003 - 2004

Le Chamois

Rupicapra rupicapra



Tableaux de chasse départementaux



Total attributions : 12 846
Total réalisations : 11 191
Taux de réalisation : 87 %
Tableau départemental moyen : 699
Tableau départemental médian : 350
(moyenne et médiane sont calculées pour les départements avec réalisations Chamois)

En forte hausse (plus de 15 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Ain (+ 19 %) et le Doubs (+ 75 %).

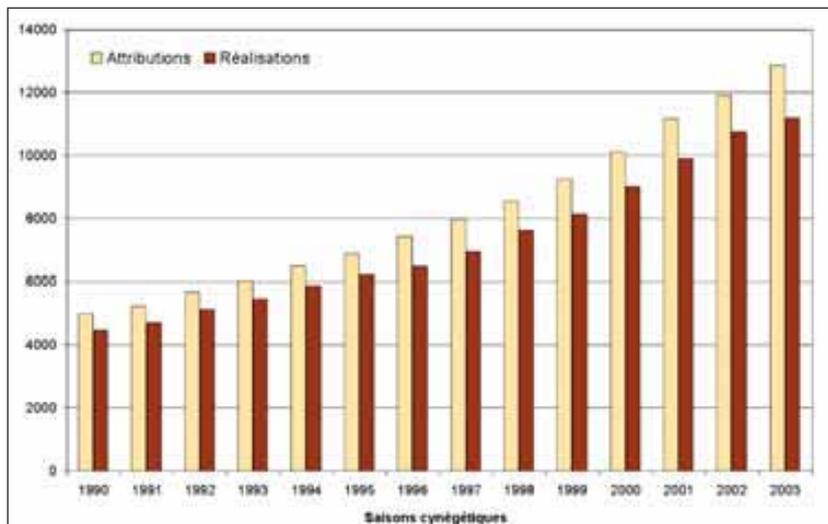
En forte baisse (plus de 15 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Cantal (- 16 %) et le Haut-Rhin (- 39 %).

Seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2003-2004 étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

Progression sur un an :
+ 4,1 %
Progression sur 10 ans :
x 1,9

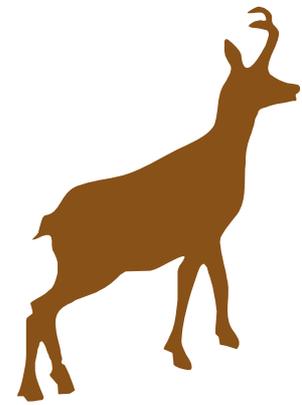
Evolution annuelle du tableau de chasse national

Quatre départements réalisent plus de 1500 chamois : les Alpes-Maritimes (1503), l'Isère (1540), les Hautes-Alpes (1608) et la Savoie (2686). Ils totalisent ainsi près des deux tiers du tableau de chasse national. La progression continue du tableau de chasse s'explique non seulement par la poursuite de l'accroissement numérique de la plupart des populations, mais aussi par l'extension géographique de l'espèce, particulièrement dans les pré-alpes occidentales et méridionales.

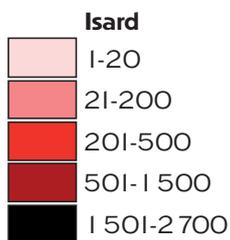
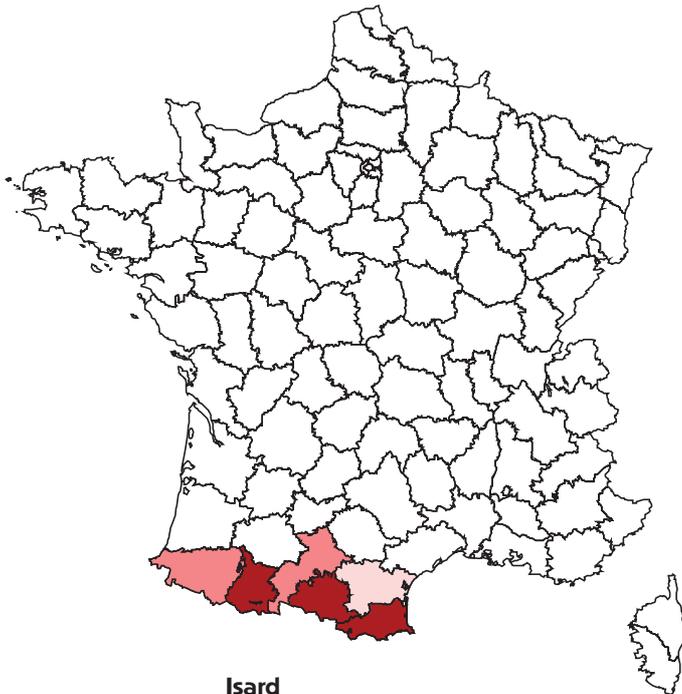


Saison 2003 - 2004

L'Isard *Rupicapra pyrenaica*



Tableaux de chasse départementaux



Total attributions : 2 931
Total réalisations : 2 520
Taux de réalisation : 86 %
Tableau départemental moyen : 420
Tableau départemental médian : 386

En forte hausse (plus de 15 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Ariège (+ 19 %).

En forte baisse (plus de 15 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : La Haute-Garonne (- 23 %).

Seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2003-2004 étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

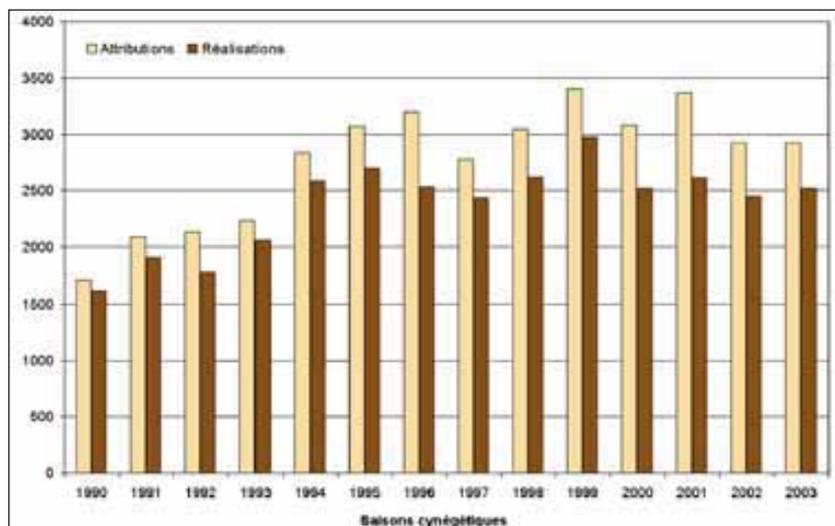
Progression sur un an :
+ 2,7 %
Progression sur 10 ans :
x 0,97

Evolution annuelle du tableau de chasse national

Trois départements réalisent plus de 500 isards : les Hautes-Pyrénées (581), l'Ariège (673) et les Pyrénées-Orientales (907).

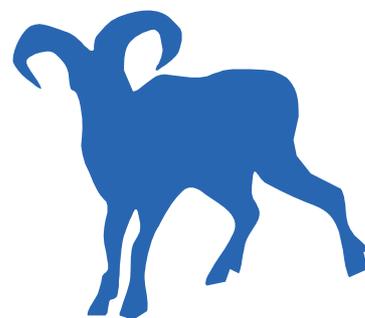
La création de grands zones de protection (Parc National, Réserves de chasse) suivie de la généralisation du plan de chasse à partir de 1990 ont permis le redressement des populations d'isards.

Les prélèvements ne sont pas homogènes sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne et on observe au sein d'un même département de fortes disparités d'une unité de gestion à l'autre.

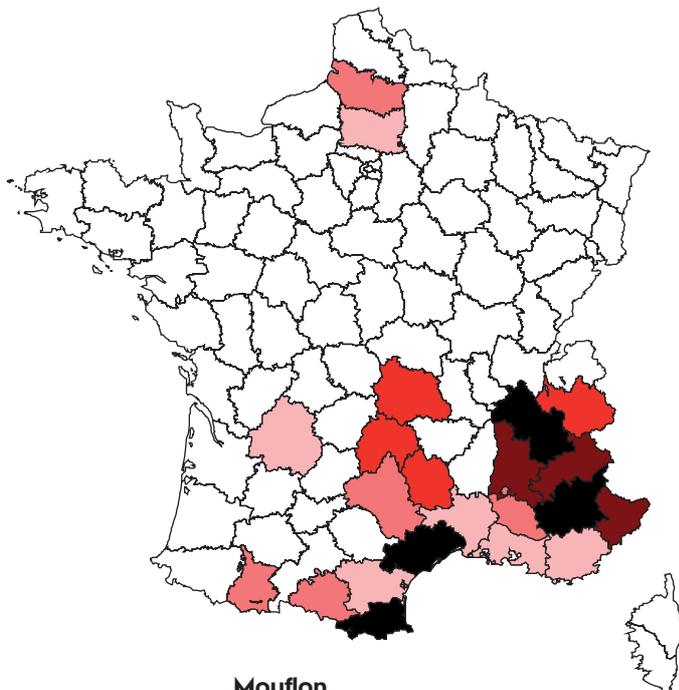


Saison 2003 - 2004

Le Mouflon *Ovis ammon*



Tableaux de chasse départementaux



Total attributions : 3 027
Total réalisations : 2 311
Taux de réalisation : 76 %
Tableau départemental moyen : 105
Tableau départemental médian : 63

En forte hausse (plus de 15 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Ariège (+ 18 %), la Somme (+ 28 %) et l'Aveyron (+ 29 %).

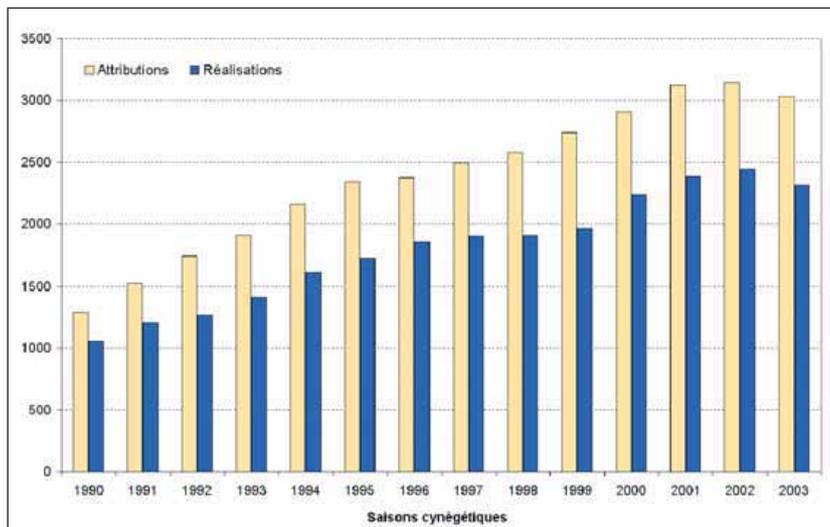
En forte baisse (plus de 15 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Haute-Savoie (- 17 %), le Cantal (- 19 %), l'Hérault et les Alpes Maritimes (- 20 %).

Seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2003-2004 étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

Évolution sur un an : - 5,6 %
Progression sur 10 ans : x 1,4

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Quatre départements réalisent plus de 200 mouflons : les Pyrénées Orientales (236), l'Isère (254), l'Hérault (274) et les Alpes-de-Haute-Provence (440). La forte hétérogénéité des tableaux de chasse départementaux est le reflet de la très forte variabilité de répartition d'une espèce au très faible pouvoir colonisateur, qui reste très souvent cantonnée à ses sites d'introduction. Cet effet est accentué par la très forte diversité des succès des opérations d'introduction, souvent réalisées à l'époque dans des habitats inadéquats.



Source : Réseau « Cervidés-Sanglier » ONCFS/FNC/FDC